le stéphanais

267 7 NOVEMBRE - 5 DÉCEMBRE 2019

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Kurdes abandonnés p. 7
Après le retrait des troupes américaines au nord de la Syrie, les Kurdes vainqueurs de Daech se retrouvent livrés à leur ennemi Erdogan.

Les mots de Lubrizol p. 9
La manière dont l'État a géré la communication autour de la catastrophe de Lubrizol continue de faire polémique chez les citoyens.

Sévères les ordonnances ! p. 10 à 13
Les ordonnances dites Macron de 2017 réformant le code du travail produisent leurs premiers effets dans les entreprises.

Enfance en construction

À l'occasion des 5es Assises de l'éducation fin novembre, focus sur l'association Apele-Interlude où l'enfant peut apprendre à se construire en famille et avec les autres. p. 4 et 5

En images

PHOTO : L. S.

SPORTS

Du foot et du full-contact

Le 19 octobre se tenait la 9e édition du tournoi de la Fraternité organisé par le Football club de Saint-Étienne-du-Rouvray (FCSER). Cette compétition amicale réunissait plus de 380 joueurs et joueuses de 9 à 11 ans venu·e·s de France mais aussi de Belgique, d'Ukraine, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Italie et de Tunisie.
Une semaine plus tôt, le week-end des 12 et 13 octobre, se tenait la coupe de France de full-contact light organisée par le club stéphanais de cette discipline.
Près de 250 sportifs se sont retrouvés dans le gymnase de l'Insa (photo).

PHOTO : J.-P. S.

UNE SAISON ROMANESQUE

Début des épisodes

Le 4 octobre, une centaine de Stéphanais·es accueillaient l'écrivain Arno Bertina pour le lancement de sa résidence de trois mois sur la commune. Retrouvez la vidéo de cette soirée sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique Les actualités/Demandez le programme/Une saison romanesque.

PHOTO : J.-P. S.

CITOYENNETÉ

L'atelier urbain citoyen fait salle comble

Le 9 octobre, le maire conviait les habitant·e·s à participer au lancement de la nouvelle phase du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU) qui changera la physionomie du plateau du Madrillet d'ici 2025. Les habitant·e·s seront régulièrement sollicité·e·s pour partager sur ces dossiers qui comprennent notamment la construction d'une médiathèque, de nouveaux commerces et logements…

INTERNET Il est possible de s'inscrire à l'atelier sur la page « atelier urbain citoyen centre Madrillet » du site internet de la Ville.

SOLIDARITÉ

Savoir pour agir

Cette année, le thème de Savoir pour agir, jeudi 14 novembre, est « Déchets : des trésors dans nos poubelles ». Au programme de 18 h à 21 h à la salle festive : atelier de création d'œuvres artistiques à partir d'objets réemployés ; atelier de fabrication de cosmétiques ; atelier de fabrication de produits ménagers ; animation autour d'un bar à eaux ; récolte et animation autour des bouchons en plastique ; découverte des espaces continents Afrique, Amérique latine et Asie ; dégustation et vente de produits du commerce équitable ; présentation photos et vidéo de l'exposition de George Nuku, « Bouteilles à la mer ».

RENSEIGNEMENTS au PIJ « La Station » au 02.32.91.51.11.

PHOTO : J.-P. S.

FÊTE DE LA SCIENCE

La science, c'est cool

La 28e édition de la Fête de la science s'est une fois encore tenue à la faculté des sciences du Madrillet, du jeudi 10 au samedi 12 octobre. Un rendez-vous très apprécié des scolaires et des familles.

À MON AVIS

L'éducation, un investissement pour l'avenir

La municipalité considère depuis de nombreuses années qu'il est nécessaire d'affirmer une politique publique ambitieuse de l'éducation : c'est un investissement pour l'avenir.

C'est la raison pour laquelle elle développe, depuis des décennies – en partenariat avec les structures associatives de la ville, la Caisse d'allocations familiales, l'Éducation nationale et de nombreuses autres institutions – des propositions éducatives dynamiques et volontaristes, notamment dans de nombreux lieux d'accueil et d'activités.

Aussi, parce qu'il est primordial de remettre en permanence en question nos bonnes pratiques, il convient de poser des moments pour nous retrouver, aux côtés de nos partenaires, et réfléchir. C'est dans ce cadre qu'auront lieu nos prochaines Assises de l'éducation, les 28 et 29 novembre prochains, destinées à qualifier encore davantage notre projet éducatif local.

Joachim Moyse
Maire, conseiller régional

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin.
Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.
Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.
Conception graphique : L'ATELIER de communication.
Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Nicolas Gaillard, Stéphane Nappez.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert.
Photographes : Éric Bénard (E. B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P. S.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

ASSISES DE L'ÉDUCATION

Éducation et famille : grandir ensemble

L'enfance en construction est le thème des 5es Assises de l'éducation les 28 et 29 novembre. Dans ce domaine, l'association Apele-Interlude propose une approche originale basée sur l'expérience où l'enfant se construit avec les autres, en présence de son parent.

Créée en 1991 à Saint-Étienne-du-Rouvray, l'association Apele-Interlude est un lieu d'accueil, de détente, d'échanges et d'écoute pour les tout-petits âgés de 0 à 6 ans et leur parent ou accompagnant. Avec deux professionnels de la petite enfance, l'accueil est gratuit, anonyme et sans inscription. Ici, l'adulte reste avec l'enfant, ce qui distingue Interlude d'une crèche ou d'une garderie. Près de 200 familles par an sont accueillies dans les deux lieux de l'association. « *Ce ne sont pas forcément des familles en difficulté. Elles se questionnent, ont la possibilité d'échanger avec les accueillants et les autres familles présentes* », explique Valérie Scetbon, bénévole d'Interlude et membre du conseil d'administration.

Apprendre la séparation

Avant la crèche ou l'école, la séparation est une étape importante de construction de l'enfance, en plein dans la thématique de ces Assises. L'accueil d'Interlude peut contribuer à la rendre moins brutale. « *Ici, c'est important de partager des moments de plaisir avec son enfant. Car, plus tard, l'enfant est capable de comprendre qu'il retrouvera sa maman ou son papa dans un contexte favorable* », argumente Sabrina Landrin, coordinatrice d'Interlude.

Qui dit séparation, dit aussi interaction de l'enfant avec l'extérieur et les autres. Et pour l'enfant : l'apprentissage de découvrir qu'il n'est pas tout seul. Sabrina Landrin cite l'exemple classique du jouet qu'un enfant arrache à un autre qui se met à hurler : « *Soit le parent intervient, soit on intervient. On explique qu'il faut qu'il patiente, qu'il aura ce jouet après. C'est une chance car c'est par la pratique que l'enfant apprend. Pendant ce temps, on lui propose d'aller faire autre chose, et bien sûr, on respecte ce que l'on dit. Lorsque l'autre enfant aura posé son jouet, on lui dira que là c'est son tour.* »

Dans ce lieu d'accueil, le jouet est donc un aspect fondamental pour que l'enfant découvre la vie en collectivité et le partage. L'une des seules règles d'Interlude est de ne pas venir avec un jouet personnel. Sabrina Landrin est catégorique : « *Le jouet personnel va être un sujet de convoitise, les autres vont*

Les coulisses de l'info

Entre une éducation menée à la baguette et une éducation trop laxiste, où mettre le curseur chez les tout-petits ? La rédaction a souhaité montrer l'approche intermédiaire de l'association stéphanaise Apele-Interlude estimant qu'il ne faut pas confondre bienveillance et absence de cadre.

PHOTO : É. B.

le vouloir et il n'y aura pas matière à travailler alors que ces mêmes problématiques vont se poser quand il sera à l'école. »

L'expérience plutôt qu'une méthode

Face aux difficultés d'éducation, Interlude ne revendique pas de méthode particulière. Ce sera le sens de l'intervention de Sabrina Landrin lors des Assises de l'éducation jeudi 28 novembre après-midi intitulée « Se construire en famille » : « *On va apporter un témoignage sur ce qu'on constate dans nos accueils au quotidien. Nous ne sommes pas voués à être spécialistes.* » Se construire par l'expérience, l'échange parent-enfant : un credo à apprendre dès le plus jeune âge mais aussi à tout âge de la vie.

INFOS PRATIQUES • Interlude Cotoni : 60 rue du Docteur-Cotoni, ouvert du mardi au vendredi de 15 h à 18 h et mercredi de 9 h 30 à 12 h.
• Interlude Circé : parc Eugénie-Cotton, tour Circé appartement 5, ouvert mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h et lundi de 15 h à 18 h.
Plus d'informations sur la page Facebook : Interlude accueil parents-enfants ;
site internet : apele.interlude.jimdo.fr ;
tél. 02.35.64.84.44 ; mail : apele.interlude@sfr.fr

5ES ASSISES DE L'ÉDUCATION
Se construire avec

Les 5es Assises de l'éducation ont lieu jeudi 28 et vendredi 29 novembre à l'UFR des sciences du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray. Cette année, le thème est « Se construire avec… » Cette édition travaillera sur les contextes qui influencent les processus d'éducation, de socialisation des enfants et des adolescents. Comment les enfants et leur famille peuvent-ils articuler les espaces, les intentions éducatives, les relations entre des cadres éducatifs? Comment se construire en famille, dans les espaces, entre enfants ?

PROGRAMME COMPLET : à retrouver en ligne sur le saintetiennedurouvray.fr
(inscription gratuite et obligatoire, rubrique Les accès directs / s'inscrire aux assises de l'éducation).

INTERVIEW
« Les enfants sont des citoyens en devenir »

Murielle Renaux est adjointe au maire en charge de l'enfance, petite enfance, vacances et loisirs, contrat enfance-jeunesse, restauration municipale.

Pourquoi la Ville organise-t-elle des assises de l'Éducation ?
La Ville se penche sur les sujets liés à l'éducation depuis très longtemps. C'est normal, les enfants sont des citoyens en devenir, donc c'est important qu'on se préoccupe de leur éducation, leur bien-être à tout point de vue. Les Assises mettent en lumière le travail partenarial mené au sein de la ville pour toute la partie éducative de l'enfant. Cela permet à chacun d'exposer son point de vue (CAF, préfecture, responsables de collèges, coordinateurs de réseau…).

Pourquoi avoir retenu le thème « se construire avec » dans la ville, en famille et avec les autres ?
On passe par le conseil consultatif du conseil local. On part plutôt de nos activités pour aller vers le thème des Assises. Lors des Assises, on peut montrer que tous ces aspects se pratiquent sur la ville. Par exemple on a choisi de parler du film *La Guerre des écoles* qui aborde les relations entre les enfants de Wallon et Macé. Un film réalisé par les enfants en partenariat avec la Confédération syndicale des familles (CSF, la Ville et les enseignants).

PHOTO É. B.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Les enfants également victimes

Les violences faites aux femmes font aussi d'autres victimes : les enfants qui en subissent les conséquences.

CETTE ANNÉE, LA THÉMATIQUE DE LA SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EST LES CONSÉQUENCES SUR LES ENFANTS. Organisée par la Ville, elle aura lieu du 18 au 30 novembre avec près d'une dizaine de rendez-vous. Les professionnels de terrain découvrent parfois qu'il y a des violences dans la famille grâce aux témoignages des enfants. « *L'enfant peut être impacté, pas forcément physiquement mais moralement,* observe Christophe Dalibert, responsable du développement social à la Ville et qui a coordonné l'organisation de l'événement. *Dans les représentations qu'on a, le couple se rassure en se disant qu'il ne se dispute pas devant l'enfant. Mais si l'enfant est dans la pièce d'à côté et qu'il entend tout, c'est pareil, voire pire* », poursuit-il.

La violence banalisée

L'objectif de cette semaine de lutte contre les violences faites aux femmes est aussi d'identifier les violences les plus anodines pour en prendre conscience. « *On va notamment travailler sur le violentomètre. Il s'agit d'un support pédagogique qui permet, à partir d'exemples concrets de la vie quotidienne, de graduer la violence et d'entamer un échange* », précise Christophe Dalibert.

Parmi les exemples apparaissant en premier dans la zone orange « vigilance, dire stop » du violentomètre : se faire ignorer des jours quand le compagnon est en colère, ou encore subir du chantage en cas de refus de faire quelque chose. « *Il faut prendre conscience que finalement, ce que « je » prenais au quotidien, ce n'est pas si normal que ça* », ajoute Christophe Dalibert.

INFOS PRATIQUES Le programme complet des rendez-vous est à retrouver dans les accueils publics et sur saintetiennedurouvray.fr.
Des informations pratiques pour se faire aider sont téléchargeables sur le site internet de la Ville (rubrique En pratique / Accès aux droits et solidarités).

Pour aller plus loin, lire le dossier « Violences : l'enfance en danger » paru dans Le Stéphanais n°210 du 26 novembre 2015.

CITOYENNETÉ

Listes électorales : anticiper les radiations surprises

Lors des élections européennes du 26 mai 2019, des Stéphanais avaient découvert leur radiation sans raison, le jour du vote. Ce problème national coïncide avec la mise en place, par l'Insee, du répertoire électoral unique (REU), en janvier 2019. L'avantage de ce répertoire, qui centralise les listes électorales de toutes les communes françaises, est de permettre une actualisation en temps réel des listes électorales lors de radiations, par exemple. Sauf que des bugs ont fait disparaître des inscrits. Avant les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, il est conseillé — notamment aux personnes qui n'ont pas reçu leur carte d'électeur avant les européennes— de vérifier son inscription sur les listes électorales sur internet*, auprès du service état civil ou de la maison du citoyen (tél. 02.32.95.83.83). Désormais, le délai national pour les inscriptions électorales court jusqu'au 7 février 2020.

*www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Vendredi 18 octobre, des familles kurdes stéphanaises et rouennaises manifestaient à Rouen pour appeler les Occidentaux à ne pas abandonner leurs compatriotes de Syrie.

KURDES

Les vainqueurs de Daech se sentent trahis

Les Kurdes de Syrie subissent l'invasion meurtrière des troupes d'Erdogan. Les Kurdes stéphanais demandent de ne pas oublier leurs sœurs et leurs frères qui ont vaincu Daech.

Depuis le 9 octobre, les troupes du président turc Recep Tayyip Erdogan ont engagé une attaque meurtrière contre le Rojava, la région autonome kurde située au nord-est de la Syrie (lire *Le Stéphanais* n°232). Cette invasion militaire a été engagée suite à la décision de Donald Trump de retirer les troupes américaines de cette zone frontalière, laissant le champ libre à l'armée turque.

À Saint-Étienne-du-Rouvray et à Rouen où vivent plus de deux cents familles kurdes, cette nouvelle offensive contre leurs compatriotes de Syrie sonne comme une « trahison ». « *Nous nous sentons trahis par les Américains mais aussi par les Européens et les forces de l'Otan*, explique Mickaël Demir, le président de l'association des Kurdes de Rouen. *Les forces kurdes du Rojava ont battu Daech et elles ont été abandonnées. Nous voulons dire au gouvernement français et à l'Union européenne, au monde entier, de stopper le massacre en cours contre les Kurdes qui ne demandent qu'à vivre en paix dans leur pays, sur leur territoire. Les Kurdes ne sont pas des terroristes, ce sont des alliés de la France.* »

Jeudi 17 octobre, lors du conseil municipal, le maire Joachim Moyse condamnait l'invasion turque du Rojava, qualifiant Recep Tayyip Erdogan de « *dirigeant dictatorial.* » Le maire rappelait également le rôle de premier plan joué par les Kurdes dans la lutte contre Daech. Le maire a néanmoins rappelé « *la nécessité de paix, ici à Saint-Étienne-du-Rouvray, où les communautés kurde et turque continuent de vivre en paix.* »

Rojava menacé

Qualifiée de « nettoyage ethnique » par les Kurdes, cette invasion militaire turque a pour but de réduire à néant l'expérience politique menée au Rojava où ne vivent pas que des Kurdes mais aussi des Arabes, des chrétiens et des musulmans. Cette région à l'est de l'Euphrate vit en effet depuis 2013 une expérience politique fondée sur la démocratie directe, l'écologie et le féminisme, sous l'égide du PYD, le parti kurde syrien proche du PKK turc, le parti des travailleurs du Kurdistan. Les forces armées du Rojava, constituées des Forces démocratiques syriennes (FDS) fédérant en leur sein les combattant·e·s kurdes des YPG et YPJ et des combattants arabes et assyriens, ont combattu en première ligne contre Daech, comme le rappelle Mickaël Demir : « *Nous demandons aux Stéphanais, aux Rouennais, de ne pas oublier que les Kurdes sont les alliés de la France et qu'ils ont battu Daech. Ils ont sauvé l'humain face à une organisation criminelle et barbare.* »

Selon les organisations kurdes au Rojava, l'attaque d'Erdogan a causé « une catastrophe humanitaire », tuant des centaines de civil·e·s et de combattant·e·s des FDS et déplaçant 300 000 personnes.

CONTOURNEMENT EST

« Il y a quelque chose qui ne va pas »

Le président du Comité national de l'air (CNA) et député LREM Jean-Luc Fugit était en déplacement à Saint-Étienne-du-Rouvray, jeudi 31 octobre. Le parlementaire répondait à l'invitation du député Hubert Wulfranc, des maires de Saint-Étienne-du-Rouvray, Joachim Moyse, et d'Oissel, Stéphane Barré, et de l'ancien sénateur, Thierry Foucaud.
Ces derniers souhaitaient alerter le président du CNA sur l'impact négatif que le projet de contournement Est pourrait avoir sur la qualité de l'air des riverains osseliens et stéphanais (parmi lesquels se trouvent une école et une crèche).
Était également présente lors de cette rencontre, Véronique Delmas, la directrice d'Atmo Normandie, l'association en charge de la surveillance de la qualité de l'air. Cette dernière a notamment annoncé qu'une station de mesure de la qualité de l'air serait installée en 2020 à proximité du rond-point des Vaches. « *C'est intéressant d'avoir une station à cet endroit,* a commenté le député LREM, *cela permettra d'avoir des mesures des pollutions avant l'ouvrage* [le contournement Est, NDLR]. » Ce dernier a en outre ironisé sur l'ancienneté (plus de quarante ans) du projet de contournement Est : « *Quand un projet est très ancien comme celui-ci, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas.* »
Outre l'impact futur sur la santé publique, le projet a d'ores et déjà un impact sur l'emploi local, a ajouté l'ancien sénateur Thierry Foucaud : « *Ce projet nous empêche d'utiliser les 500 hectares de la zone d'activités Seine-Sud. À cause de lui, ce sont des centaines d'emplois que nous ne pourrons pas implanter.* »

L'usine grand-couronnaise est historiquement liée à Saint-Étienne-du-Rouvray. Elle ne formait, avec l'actuel site stéphanais DS Smith, qu'une seule entité appelée Chapelle-Darblay, entre 1969 et 1997.
PHOTO : J. L.

INDUSTRIE

Les Pap'Chap repartent en lutte

Le géant finlandais UPM a annoncé la mise en vente de son usine de papier journal de Grand-Couronne. 236 emplois sont menacés sur ce site lié à l'histoire stéphanaise.

LES 236 SALARIÉS ESPÉRAIENT SANS DOUTE CÉLÉBRER EN 2028 LE CENTENAIRE DE LEUR USINE DE PAPIER JOURNAL 100% RECYCLÉ. Mais ils n'en auront peut-être pas l'occasion. Le finlandais UPM-Kymmene, le groupe propriétaire du site de Grand-Couronne et de 14 autres usines en Europe, a en effet annoncé le 10 septembre son intention de « réduire sa capacité de papier journal afin de préserver sa compétitivité en Europe ». Ce groupe aux 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires arbore pourtant une santé insolente. Il se vante de « verser [aux actionnaires, ndlr] des dividendes attrayants, représentant 30 à 40% de l'excédent d'exploitation [bénéfices avant impôts et amortissements, ndlr] annuel de la société ». Le groupe affiche son intention de vendre son usine normande mais, affirme-t-il dans son communiqué, « si aucune offre crédible n'est reçue à la mi-janvier 2020 », il n'hésitera pas à fermer son usine « d'ici la fin du deuxième trimestre 2020 ». Arnaud Dauxerre, cadre à Grand-Couronne, y voit « *un message adressé aux marchés* » au terme d'une stratégie délibérée du groupe « *pour plomber les résultats en vue d'une fermeture* ». Pourtant, ajoute le cadre, « *le site est viable, il suffirait d'y réinjecter 30 à 50 millions d'euros* ». Au regard des 33 millions d'euros (M€) qu'UPM assure vouloir injecter dans sa « restructuration » et des 120 M€ de chiffre d'affaires que génère l'usine grand-couronnaise, on se demande où est la logique…

Le site est viable

Le député Hubert Wulfranc et la sénatrice Céline Brulin ont obtenu une réunion de travail au ministère de l'Économie le 9 octobre afin d'évoquer l'avenir de l'usine. Au terme de cette rencontre, l'État s'est engagé « à être exigeant quant aux plans présentés par les potentiels repreneurs afin de garantir une reprise viable sur le long terme ». Les deux parlementaires estiment toutefois que « *l'État doit s'engager beaucoup plus avant […] alors même que la question du recyclage de papiers constitue un enjeu environnemental majeur et que Chapelle-Darblay permet de répondre de manière rigoureuse aux plus hautes exigences écologiques* ».

Retour sur une communication controversée

La communication adoptée par l'État lors de l'épisode Lubrizol continue d'interroger. Deux universitaires rouennais analysent cette « défiance » qui brouille le lien État-citoyens.

Plus d'un mois après l'incendie de Lubrizol, bien des réponses restent dans le flou. Mais il est un aspect de la catastrophe dont les contours sont très nets : la manière dont les autorités de l'État ont « communiqué » pendant et après le sinistre. « *L'ordre public a été privilégié sur les enjeux sanitaires, étant entendu qu'il n'y avait pas de risques immédiats majeurs* », dénonce le géographe Arnaud Brennetot, de l'université de Rouen. Dans une interview à *Paris-Normandie* du 28 octobre, le préfet Pierre-André Durand réaffirmait en effet comme sienne cette doctrine qui a placé l'ordre public devant les précautions sanitaires : « *Nous aurions sûrement eu le 15 ou le 18 thrombosés. Nous aurions eu des gens sur les routes.* » En ne déclenchant pas les sirènes dès le début de l'incendie, le préfet de Seine-Maritime estime avoir évité des réactions de panique. Mais en privilégiant l'ordre public, n'a-t-il pas négligé les personnes dormant les fenêtres ouvertes et celles se levant très tôt ? Autre aspect également soulevé par l'universitaire : « *On a externalisé le coût économique de la catastrophe sur la population et les collectivités locales.* » Sans consignes strictes de confinement, les salariés exposés aux fumées ont dû poser des jours de congé pour échapper aux émanations. Le nettoyage des espaces publics et privés a quant à lui été laissé à la charge des mairies et des particuliers.

Défiance mutuelle

Selon Arnaud Brennetot, ces choix sont ceux d'« *un État qui pense rassurer à bon compte alors qu'il faudrait informer de façon responsable, faire de la pédagogie, produire des infos valides sur le plan scientifique…* » Et ce sont ces mêmes choix qui ont suscité des doutes, voire de la défiance, chez les citoyens, estime également sa collègue, l'historienne Déborah Cohen : « *L'intérêt économique commande que le monde tel qu'il est ne soit pas remis en cause, que la question même de l'industrie chimique ne soit pas posée, que la balance entre ce qu'elle apporte et ce qu'elle détruit ne soit pas faite […] de sorte que les autorités peuvent se convaincre qu'elles savent que le maintien de ce monde est bon pour nous toutes et tous […].* »

Mais s'il existe un sentiment de défiance, c'est du côté de l'État qu'il serait le plus fort vis-à-vis des citoyens, écrivait le 3 octobre le sociologue Olivier Borraz sur le site *The Conversation* : « *Si défiance il y a à Rouen, c'est d'abord celle des autorités à l'encontre de la population. Celle-ci demeure, dans l'imaginaire des services de l'État comme chez nombre d'experts, fondamentalement irrationnelle, sujette à des réactions émotives, peu douée de raison en situation de crise.* »

« *La perte de confiance dans les politiques va aussi avec la perte de confiance dans les techniques. Ce n'est pas parce qu'on se rend compte qu'ils sont pourris qu'on perd confiance dans les politiques mais parce qu'on se rend compte qu'ils sont inefficaces et qu'ils s'appuient sur des technologies destructrices.* »
Déborah Cohen, historienne.
PHOTO : J.-P. S.

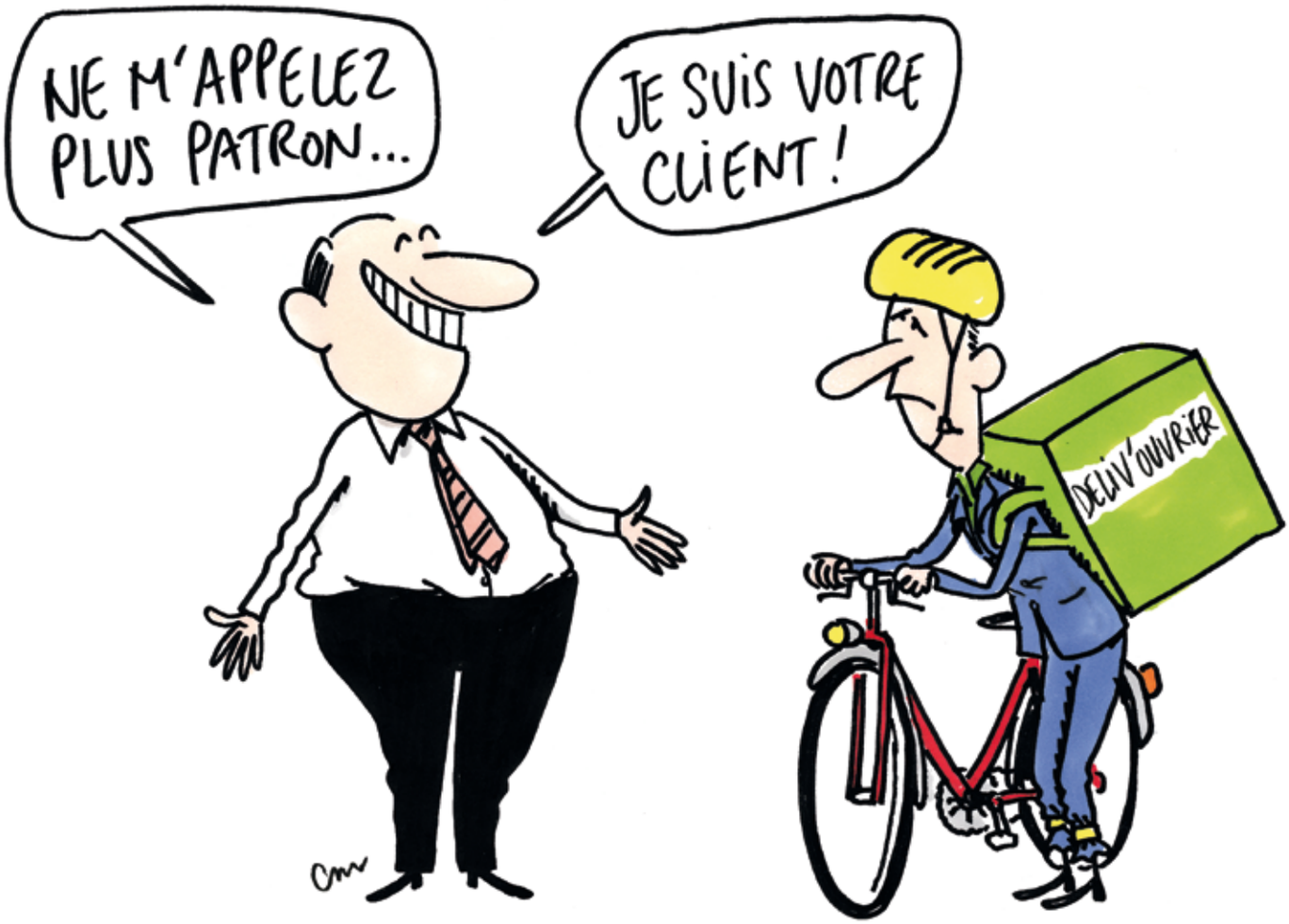

Le travail est-il malade de ses ordonnances ?

Les ordonnances Macron de 2017 entrent peu à peu en application dans les entreprises. « Une régression » pour les uns, « un meilleur climat dans l'entreprise » pour les autres.

« *Oui, le patron tremble un peu moins lorsqu'il embauche.* » Marc Saubry-Bobet, délégué général du Medef de Rouen est clair : les ordonnances dites Macron de 2017 auront au moins rendu les chefs d'entreprise moins « tremblants » à l'idée d'embaucher un salarié. Et d'ajouter : « *Le chef d'entreprise a désormais une idée de ce que cela va lui coûter si ça doit lui arriver...* » « *Ça* », c'est un procès aux prud'hommes en cas de licenciement abusif. La preuve, poursuit le représentant du Medef local – qui est par ailleurs conseiller prud'homal, côté patrons : « *Il y a moins de dossiers dans les conseils de prud'hommes.* »

C'est vrai, acquiesce Sandra Molinero, avocate du droit du travail, il y a effectivement moins de dossiers aux prud'hommes...

Les coulisses de l'info

Plafonnement des indemnités prud'homales, fermeture de sites français appartenant à des groupes internationaux florissants, disparition des CHSCT… les premiers effets des « ordonnances Macron » se font ressentir. La rédaction fait écho à cette transformation qui change peu à peu la vie des travailleurs. Et pas forcément pour le meilleur…

« *Mais il y a aussi de plus en plus de licenciements abusifs*, pointe sans ambiguïté l'avocate présente aux permanences de la Maison du citoyen, place Jean-Prévost. *Les employeurs savent maintenant que ça ne leur coûtera pas très cher de prendre le risque d'un procès.* »

Au plafonnement des indemnités prud'homales – qui faisait l'objet d'une des ordonnances Macron et qu'a validé la Cour de cassation en juillet dernier – se combine la réforme de 2016 qui « *a rendu le recours à l'avocat quasi obligatoire* » (et donc payant), ajoute l'avocate stéphanaise. Le salarié peut toujours être représenté par un conseiller syndical gratuit mais, explique maître Molinero, « *la procédure étant de plus en plus compliquée, son rôle est de plus en plus difficile* ». Cette double réforme prud'homale (celle de 2016 était signée du ministre de l'Économie d'alors, un certain Emmanuel Macron), additionnée à l'explosion du nombre de ruptures conventionnelles (autre ordonnance Macron avec 437 700 ruptures en 2018 selon le ministère du Travail), aurait ainsi eu pour conséquence directe de décourager les salariés lésés de faire valoir leurs droits : « *On a clairement une baisse des recours* », insiste Sandra Molinero qui voit dans ces ordonnances de 2017 « *une régression au niveau du droit du travail* ».

Travailleurs atypiques…

Un point de vue que ne partage pas forcément le représentant du Medef, Marc Saubry-Bobet. Pour ce dernier, l'objectif des ordonnances était de favoriser « *un bon climat dans l'entreprise* » (« *Si tous les salariés restent dans le rang, c'est sûr, tout va bien* », ironise maître Molinero). Et ce bon climat dans les entreprises, poursuit Marc Saubry-Bobet « *doit déboucher sur une meilleure croissance et donc sur une diminution du chômage* ». CQFD.

La légère inflexion de la courbe du chômage (8,5 % en août 2019 contre 9 % un an plus tôt en France et une baisse de 4,4 % en Normandie) confirmerait d'ailleurs cette démonstration, comme ne manque pas de le signaler le représentant du Medef.

Cette légère diminution du nombre de chômeurs doit cependant être croisée avec l'émergence de ce que l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'OCDE, le « club » des pays riches, d'idéologie libérale) appelle « les travailleurs atypiques » et qu'elle définit comme les personnes occupant « toutes les formes d'emploi qui dévient de la "norme" du contrat à temps plein, à durée indéterminée, avec un employeur unique ».

Si le nombre des emplois non-salariés stagne autour 11 % en France, selon l'Insee, les études* de l'OCDE marquent que « dans la majorité des pays de l'OCDE, cette forme de travail concerne une proportion importante de la population active ». En outre, lorsque cette même organisation fait preuve d'un certain optimisme quant à « la transition des travailleurs, des secteurs d'activité et des régions vers les nouveaux débouchés », elle l'est un peu moins en ce qui concerne la qualité des emplois à venir. « *Les perspectives sont peut-être plus inquiétantes en ce qui concerne la qualité des emplois. Dans plusieurs pays, les salaires réels de nombreux travailleurs sont au point mort depuis une décennie, et l'emploi se précarise. À cela s'ajoute le développement de différentes formes d'emploi atypiques.* »

… une précarisation en marche

Là encore, les emplois atypiques sont pointés du doigt, y compris dans les rangs libéraux. Pourtant, le CDI de projet, les ruptures conventionnelles, le plafonnement des indemnités prud'homales, les accords d'entreprises et la fusion des IRP (lire article suivant) sont autant de mesures mises en place par les ordonnances Macron qui, à en croire l'avocate Sandra Molinero, n'œuvrent pas vraiment pour un renforcement de la protection des travailleurs. L'avocate y voyant plutôt « *une régression au niveau du droit du travail.* »

Le sociologue Patrick Cingolani** y verrait même un phénomène de délitement du statut du travailleur qu'il compare au passage à « *une lame de fond mondiale* » (quand Marc Saubry-Bobet, le représentant rouennais du Medef le qualifie pour sa part de « *marginal* », les trois millions de Français en emploi non salariés apprécieront) : « *On assiste à un retour au tâcheronnat avec de plus en plus d'emplois non salariés payés à la tâche,* prévient Patrick Cingolani. *Les figures de l'auto-entrepreneur ou du livreur à vélo commencent à prendre une dimension importante dans la question du traitement du chômage.* »

Certes, le salariat et le CDI restent majoritaires en France, mais ces ordonnances, ajoute le sociologue, pourraient bien s'avérer être une brique supplémentaire dans l'enfermement d'une partie (non marginale) des travailleurs dans la précarité. Une logique dans laquelle « *le travailleur précaire ne peut plus se défendre et sortir de sa précarité* », comme l'explique le sociologue. Une logique, enfin, qu'il décrit comme celle d'un « *capitalisme qui fait faire et ne fait plus lui-même et qui est en train de dévoyer le travail lui-même* ». Ce capitalisme où le « patron » se fait appeler « client » pour ne plus avoir à s'encombrer d'un droit du travail que les ordonnances lui ont pourtant rendu très favorable…. ■

*** Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019 : L'avenir du travail.**
**** Patrick Cingolani est notamment l'auteur de *Révolution précaire, essai sur l'avenir de l'émancipation* (La Découverte, 2014) et de *La Précarité* (Que sais-je ?, 2017)**

« La santé est maltraitée de toutes parts »

Les comités hygiène-sécurité et conditions de travail (CHSCT) auront bientôt disparu. Ce lieu du rapport de force salariés-employeur était dans le collimateur des ordonnances…

Au premier janvier prochain, les IRP auront fusionné pour devenir des CSE. Et ce sera la fin des CHSCT. Et que dire des CE et des DP ? Bon, pour faire clair, les instances représentatives du personnel (les IRP) qu'étaient jusqu'à présent les comités d'entreprise (CE), les délégué·e·s du personnel (DP) et les comités hygiène-sécurité et conditions de travail (les fameux CHSCT) devront avoir fusionné pour devenir des comités sociaux et économiques (CSE) dans les entreprises de plus de 50 salariés. Mais dit comme ça, on n'est pas plus avancé…

Le bon sens voudrait peut-être que cette fusion soit perçue comme une manière de simplifier un empilement d'instances qui « *complexifiait le dialogue social* », comme l'affirme Marc Saubry-Bobet, le délégué général du Medef de Rouen… Voire, comme une contribution au « renforcement du dialogue social ». C'est du reste ce qu'annonçaient les textes législatifs à l'origine des ordonnances de 2017. Finalement, remplacer neuf lettres par un trio flambant neuf, n'était-ce pas la preuve par trois que les choses seraient enfin plus lisibles ?

Moins d'élus, moins d'argent, moins de temps

« *Les CSE ont été vendus pour faciliter le dialogue social,* lance Alexandre Genet, secrétaire CGT du CE de la cartonnerie DS Smith au rond-point des Vaches, *mais la réalité sur le terrain, c'est plus de pouvoir au patron et moins aux représentants du personnel.* »

Le syndicaliste explique concrètement les choses qui changent avec cette fusion des IRP : « *Les élus du personnel devront s'occuper des problématiques qui relevaient auparavant de trois instances différentes, pour lesquelles chaque élu pouvait se spécialiser. Avec les CSE, c'est moins d'élus, moins de moyens et moins d'heures pour s'occuper des mêmes problématiques.* »

L'une des problématiques les plus importantes demeure celle de la santé et de la sécurité au travail. Les ordonnances ont donc créé la commission santé sécurité conditions de travail. On a donc désormais des CSSCT au sein des CSE… Et nous voilà revenus à huit lettres. Mais au passage, les CHSCT ressuscités en CSSCT ont perdu bien des pouvoirs, assure le cégétiste.

« *Avant, le CHSCT pouvait faire suspendre en justice une décision de l'employeur qu'il jugeait contraire à la sécurité des salariés, il pouvait également commander des expertises aux frais de l'employeur. Mais maintenant, avec les CSSCT, il devra prendre l'argent sur son fonctionnement ou sur les actions culturelles. En outre, les suppléants*

ne peuvent plus assister aux réunions du CSE, ce qui pose le problème du renouvellement des représentants. Dans la réalité, c'est un moyen de décourager les gens de s'investir dans la défense des intérêts collectifs. »

Pour le coup, le dialogue social s'en retrouve si « décomplexifié » qu'il pourrait réduire « *le CSE en agence de com' interne réduite à produire des affiches au lieu de faire un travail de formation des salariés*, affirme le représentant syndical. *Bref, les ordonnances ont évincé l'un des derniers lieux de la défense des travailleurs.* »

Mais au-delà des entreprises, ce mouvement de recul vis-à-vis des questions de santé publique se fait ressentir un peu partout, comme le confiait au *Stéphanais* Déborah Cohen, historienne à l'université de Rouen, après la catastrophe de Lubrizol (lire également p. 9) : « *La question de la santé publique est aujourd'hui maltraitée de toutes parts : l'hôpital public est peu ou prou à l'abandon, on va diminuer les retraites des gens et donc les moyens de prendre soin d'eux-mêmes, on va les faire partir en retraite plus tard, on a supprimé les compétences anciennes des CHSCT en les regroupant dans une commission unique qui aura d'autres tâches que celle de la santé des travailleurs, etc.* »

Disparition d'un lieu de lutte

Et dans un contexte où l'économie semble avoir entériné qu'elle pouvait fonctionner avec une part importante de travailleurs précaires et un chômage de masse chronique, même la perspective d'une économie florissante ne semble plus garantir la santé et la sécurité des travailleurs. ■

INTERVIEW

« Le non-dialogue social »

Joël Leflon est délégué syndical CGT, élu au CHSCT de Carrier Transicold, usine de fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels à Franqueville-Saint-Pierre.

À quoi sert un CHSCT ?

En tant que membres élus du CHSCT, nous intervenons sur toutes les situations à risque ou qui nous semblent être dangereuses. Les salariés sont aussi amenés à nous signaler des conditions de travail qui ne seraient pas en conformité ou qui se détérioreraient. Le but est d'améliorer les choses, d'éviter tout accident ou risque pour la santé.

En quoi le CHSCT était-il un lieu de lutte sociale ?

C'est une instance qui avait une certaine autonomie, une légitimité aussi. L'employeur avait de réels comptes à rendre à ce niveau-là.

Craignez-vous de perdre des moyens d'action dans la nouvelle instance mise en place au 1er janvier 2020 ?

C'est le CSE (comité social et économique) qui va prendre la suite. Désormais, on va mélanger des délégués du personnel, des délégués d'entreprise et ceux du CHSCT. Tout ça va être mis dans le même bol et ça va compliquer la tâche, en termes de travail, de ressenti, et pour pouvoir s'impliquer réellement au sein de la sécurité de l'entreprise. Ça va être noyé avec d'autres dossiers.

Au-delà de « faciliter le dialogue social », quelle est l'intention réelle de ces ordonnances Macron ?

Ces nouvelles lois ne font qu'affaiblir le syndicalisme et le droit du travail des salariés. Cela va favoriser le non-dialogue social. Le syndicalisme n'aurait pas lieu d'être si tout le monde était correct. Mais aujourd'hui, ce n'est pas si simple que cela : il y a forcément des patrons honnêtes qui respectent la loi mais ils ne sont pas tous comme ça.

Tribunes libres

Élu·e·s communistes et républicains

Selon l'Insee, 9,3 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté. L'institut implique directement les effets de la baisse des allocations logement dans le parc HLM.
Quitte à continuer à retirer aux plus précaires pour donner aux riches, le gouvernement a décidé, en même temps qu'il sabote notre système de retraite, de détruire les assurances chômage en culpabilisant toujours davantage les chômeurs tout en intensifiant la déresponsabilisation sociale des entreprises.
En 1849, Victor Hugo affirmait à l'Assemblée : « La misère est une maladie de la société, comme la lèpre est une maladie de l'homme. Elle peut disparaître comme la lèpre, oui. » 170 ans plus tard, il est plus que temps de déclarer la guerre à la pauvreté, plutôt qu'aux pauvres. Si Emmanuel Macron veut réduire le nombre de chômeurs, qu'il crée les conditions d'une éradication réelle du chômage. Pour cela, les communistes ont des propositions : rien qu'en taxant les financiers comme tous les salariés, nous lèverions 30 milliards, de quoi développer un vrai plan emploi, à commencer par empêcher les fermetures de sites industriels et par créer les centaines de milliers d'emplois qui manquent cruellement dans les services publics.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette, Agnès Bonvalet.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Empêchons un hold-up financier en signant pour la tenue d'un référendum sur la privatisation voulue par le gouvernement des aéroports de Paris. Pourquoi vendre une entreprise dont le chiffre d'affaires a augmenté de 70 % en 10 ans et dont les bénéfices ont augmenté de 127 % sur la même période ?
Pourquoi vendre une entreprise qui rapportera 185 millions d'euros de dividendes à l'État en 2019 ? Cela ne vous rappelle rien ? Le gouvernement brade le patrimoine des Français à la puissance privée et réitère le scandale de la privatisation des autoroutes ! Ce scandale touche aussi la Française des jeux. Jusqu'où le gouvernement va-t-il aller ?
Participez à une initiative démocratique inédite ! Nous avons encore 5 mois pour recueillir le soutien de 4,7 millions de citoyennes et citoyens afin d'organiser le premier référendum d'initiative partagée de notre histoire.
Pour signer : rendez-vous sur le site internet mis en place par le gouvernement ou en mairie ou à la Maison du citoyen. Les élu·e·s tiennent également des permanences régulièrement auprès des équipements publics de la ville pour vous permettre d'enregistrer votre soutien.

TRIBUNE DE Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Réjane Grard Colombel, Gabriel Moba M'builu.

Génération·s SER

Pour rassembler les forces progressistes, nous militons pour le rapprochement des forces de gauche et des écologistes. Après des rencontres durant tout l'été, nous avons décidé de rejoindre Europe Écologie-Les Verts qui a le même ADN que Génération·s. Plus nous serons nombreux et unis, plus nous serons forts pour porter les valeurs de l'écologie, de la démocratie et de la solidarité. En ce sens, nous proposons que notre ville prenne un arrêté « zéro pesticide » pour protéger l'environnement, la faune, la flore, les ressources en eau, et ainsi de mieux protéger la santé de toutes et de tous. Ce n'est pas parce que des scandales honteux comme Lubrizol arrivent que nous devons laisser la pollution de la planète et de notre ville se poursuivre. Chacun à notre niveau nous avons le vrai pouvoir d'agir. C'est « l'effet papillon », chaque petit geste additionné change tous ensemble les choses. Mobilisons-nous maintenant ! Nous viendrons vers vous, dans tous les quartiers, dès ces prochains jours, avec un questionnaire de 90 propositions pour nourrir le débat des élections municipales où nous prônons dès à présent le rassemblement.
Rejoignez-nous : eelv.ser@gmail.com ou 06.65.07.65.79.

TRIBUNE DE David Fontaine, Pascale Hubart, Samia Lage, Thérèse-Marie Ramaroson, Antoine Scicluna.

Élue Droits de cité mouvement Ensemble

Personne n'oubliera cette fumée noire, les odeurs, les peurs ressenties ce 26 septembre et les jours suivants. Le préfet, les ministres ont blablaté pour nous enfumer encore plus. Nous exigeons de l'État la transparence, la vérité, une expertise indépendante. Lubrizol doit payer ! C'est ce qu'ont crié les manifestant·e·s, dans les rues de Rouen. Nous, riverains, parents d'élèves, agriculteurs, associatifs, écologistes, syndicalistes, politiques, dans l'unité la plus grande.
Une partie de la vérité a éclaté sur les conditions de stockage, l'insuffisance des analyses de la préfecture, les toitures amiantées, les conditions de travail des pompiers. L'État a été obligé de publier une petite partie des analyses. La Justice a perquisitionné tardivement chez Lubrizol et Normandie Logistique. Les communes touchées sont toujours polluées (amiante, suies cancérogènes, dioxine…). L'État minimise le risque d'effet cocktail lié au feu. Exigeons la transparence complète pour les 26 sites Seveso de l'agglomération. Exigeons un système sérieux d'alerte connu de toute la population. Un suivi pour les victimes. Refusons que les industriels mettent nos vies en danger. Remanifestons le 26 novembre!

TRIBUNE DE Michelle Ernis.

Élu·e·s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

L'incendie qui est survenu à Lubrizol n'est pas une « catastrophe » car il n'est pas arrivé par surprise. C'est un « crime capitaliste », avec des coupables identifiés (des patrons avides de profits) et un complice lui aussi identifié (l'État). Face à l'omerta des pouvoirs publics, seule la pression populaire pourra permettre d'obtenir la vérité et faire payer l'ensemble de la facture à Lubrizol et ses actionnaires.
Au-delà du cas de Lubrizol, il y a dès maintenant dans toutes les usines « à risques » nécessité d'interdire la sous-traitance. Et à terme se pose la question du contrôle par les travailleurs et la population des outils de production et de la reconversion de toutes les entreprises dont les productions ne sont pas socialement nécessaires.
Sur un autre front de lutte important, il sera nécessaire de nous mobiliser massivement lors des manifestations contre les violences faites aux femmes, notamment celle qui aura lieu à Rouen le lundi 25 novembre en soirée. En France, en 2019, le nombre de femmes qui décèdent sous les coups de leur conjoint est plus élevé qu'en 2018. À la date du 27 octobre, 125 féminicides avaient déjà eu lieu, soit plus qu'une femme tuée tous les trois jours.

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

Noces de diamant

MONIQUE ET MICHEL LEVASSEUR

Les « camping-caristes » de l'amour

En 1957, elle était ponceuse en usine à Saint-Saëns et lui était chauffeur-livreur. « *Mon mari et moi, nous nous sommes rencontrés à l'usine où je travaillais. Il venait livrer du bois pour fabriquer les balais et des brosses. Cela a été le coup de foudre* », raconte Monique. Après s'être fréquentés pendant deux ans et demi, ils se sont mariés le 10 octobre 1959. Samedi 12 octobre 2019, Monique (80 ans) et Michel (86 ans) ont célébré leurs 60 ans de mariage, en présence notamment de leurs fille, petite-fille et trois arrière-petits-enfants. Cette longévité leur fait ressentir « *une grande joie* » d'être encore ensemble malgré quelques dures épreuves ces dernières années. Monique et Michel gardent de beaux souvenirs de leurs vadrouilles aux quatre coins de l'Europe, à bord de leur camping-car.

Noces d'or

MARIE-CLAUDE ET DANIEL LEJEUNE

Danseurs d'un jour, danseurs toujours

Comme il aime si bien le dire, Daniel, originaire d'Amfreville-la-Mi-Voie a « *traversé la Seine* » pour rejoindre Marie-Claude, Stéphanaise depuis sa naissance. Le couple s'est rencontré en 1967 lors d'un bal au Moulin Rose à Belbeuf. Ils étaient encore mineurs lorsqu'ils se sont mariés le 11 octobre 1969. De 1973 à 1993, Marie-Claude a été ouvrière spécialisée à l'usine Sopalin de Sotteville-lès-Rouen (fermée en 1993). Daniel a été ouvrier, puis technicien chez Renault Cléon, de 1969 à 2005. Samedi 26 octobre, ils ont célébré leurs noces d'or, en présence de leurs deux fils, sept petits-enfants et arrière-petit-enfant. Aujourd'hui, le couple mène une vie paisible, active et dansante. En plus d'être membres d'un club de randonnée, ils fréquentent les thés dansants des environs. Depuis le premier jour, la danse continue de les réunir.

État civil

MARIAGES

Carlos Pinhancos et Carole Racine, Cédric Von Lennep et Aude D'Horschel, Yannick Bercker et Stéphanie Leglay, Kamel Lourguioui et Fatima Taleb, Taher Ouejhani et Morgane Nion, Christian Ngoma Massiala et Gertrude Kelodia, Philippe Thomas et Patrick Pétrel, Valentin Debomy et Lamia Ferdjani, Soufyane Laghribi et Linda Hassaini, Léon Barette et Marie Stalin.

NAISSANCES

Souhaïb Afif-Hassani, Amine Al Buyakubi, Yazid Ammar Mejri, Nathaël Anstett, Mayssa Bachiri, Reda Ben Douhou, Mehdi Berkani, Noursine Blidi, Kadidja Dia, Noé Doré, Safiya El Hraychy, Sofia Errabhi, Louise Le Carrer, Nathaël Lefebvre, Antonin Legros, Max Lesueur, Rose Lesueur, Liham Levesque, Alicia Mouanga Nzonzi, Nathalia Poulet, Paul Prieux, Élio Ternisien, Mhylan Vasseur.

DÉCÈS

Fabien Hais, Jean Bourdeu, Eugène Fresnard, Jean Letourneur, Jean Clément, Zohra Amara, Louise Giacopelli, Yolande Peloin, Danièle Geslin, Alain Chancerel, Hamed Joomabocus, Georges Mansion, Bernard Lemaitre, Jacobus Nys, Gérard Brel, Guy Accard, Jean Jousse, Ahcène Guenoubi, Zoulikha Boizoragh, Michèle Chevallier, Jacqueline Marcadé, Thérèse Leroux, Yvonne Carmon, Teresa De Jesus Mirando de Araujo, Léone Leduc, Dominique Cerveaux, Louisette Courage, Anna Jankowski, Abel Belateche, Marie-France Araour, Frédéric Gabel, Paulette Tourraine, Jean-Philippe Viel, Georges Deronde, Guy Foliot, Arlette Gerbault, Gérard Juhel.

DÉCHETS

COLLECTES DÉCALÉES

Lundi 11 novembre étant férié, la collecte des déchets de la semaine est décalée d'une journée. La collecte des papiers et emballages aura lieu jeudi 14, celle des ordures ménagères vendredi 15 et celle des déchets végétaux samedi 16 novembre.

ATELIERS

BIEN-ÊTRE ET GESTION DU STRESS

Des ateliers « parcours bien-être et gestion du stress » sont proposés au centre socioculturel Georges-Brassens jeudis 14, 21 et 28 novembre et 5, 12 et 19 décembre de 14 h à 16 h. Comment identifier les sources de stress au quotidien ? Comment apprendre à le gérer ? Avec Frédérique Marchand, experte en détente corporelle et diplômée en sociologie. La participation aux six ateliers est requise. Les cours sont gratuits et l'inscription est obligatoire auprès de l'accueil du centre ou au 02.32.95.17.33.

ENVIRONNEMENT

LES RUCHES SONT À DÉCLARER

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite Aethina tumida. La déclaration se fait en ligne sur mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou en remplissant le formulaire Cerfa 13995*04.

SERVICE DE SANTÉ

Clémence Holstein, psychologue clinicienne bilingue en langue des signes, a rejoint le cabinet paramédical Marx-Dormoy, 12b rue Marx-Dormoy. Consultations : lundi et jeudi toute la journée et mercredi après-midi.

Agenda

CITOYENNETÉ

LUNDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice

Programme de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. 10 h 15 : rassemblement au cimetière du Madrillet, 10 h 30 : rassemblement au cimetière du Centre ; 11 h : rassemblement devant le monument aux morts ; 11 h 45 : vin d'honneur, salle des séances de l'hôtel de ville.

SANTÉ

MARDI 12 NOVEMBRE

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans de 16 h 30 à 18 h, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02.76.51.62.61.

SPORT

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Trail du Rouvray

Trois courses sont au programme du Trail du Rouvray organisé par le Running club stéphanais. Départ du gymnase de l'Insa à 9 h pour le 30 km, à 9 h 30 pour le 11 km et 9 h 35 pour la marche nordique.

► Renseignements et inscriptions : trail-du-rouvray.blogspot.com. 0,50 € par inscription sera reversé au Téléthon.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Course d'orientation

La deuxième édition de la Chouette Orientation, course d'orientation nocturne semi-urbaine organisée par l'Amicale laïque du Buquet-Elbeuf (ALBE), a lieu à Saint-Étienne-du-Rouvray et Sotteville-lès-Rouen. Les participants seront accueillis à partir de 16 h 30 au gymnase du collège Paul-Éluard. Trois parcours sont proposés et ouvert à tous : 5, 10 et 20 km. Les équipes sont constituées de 2 à 4 coureurs. Cette année, l'ALBE orientation propose en plus un circuit loisir et non chronométré de 5 km dont les bénéfices récoltés seront reversés au Téléthon.

► Inscription en ligne sur www.albeorientation.org et sur place uniquement pour le parcours Téléthon.

INFORMATION

JEUDI 14 NOVEMBRE

Sécurité automobile

L'association Sécurange interviendra de 19 h 30 à 21 h 30 dans les locaux du centre social de La Houssière, afin de bien choisir, installer et utiliser son siège auto. Cette formation est à destination des parents, futurs parents et professionnels de la petite enfance.

► Inscriptions auprès de la maison de la famille au 02.32.95.16.26 entre 13 h 30 et 17 h (sauf le mercredi), places limitées.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Ciné-débat

Le thème du sucre dans notre quotidien sera abordé lors d'un ciné-débat. Projection du film *Sugarland* suivi d'un débat, co-animé par Ophélie Thessier, diététicienne, et l'Association française des diabétiques.

► De 18 h à 22 h, espace Georges-Déziré. Inscription et réservation au 02.35.02.76.85.

ÉDUCATION

JEUDI 28 ET VENDREDI 29 NOVEMBRE

Assises de l'éducation

Lire p. 4 et 5.

SOLIDARITÉ

DU 29 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE

Téléthon

En attendant le week-end des 13, 14 et 15 décembre, plusieurs animations sont organisées pour le Téléthon. Vendredi 29 novembre : tournoi de foot en salle, gymnase de l'Insa à 18 h 30 ; mardi 3 décembre : petit-déjeuner solidaire au centre socioculturel Georges-Brassens de 8 h 30 à 10 h 30 ; samedi 7 décembre à 20 h 30 et dimanche 8 décembre à 14 h : loto à la salle Coluche.

ANIMATIONS

MARDI 19 NOVEMBRE

Loto

L'association Chouette ! On sort propose un loto à la salle festive à 20 h. 3 € le carton.

► Ouverture des portes à 18 h 30. Sur réservation au 07.67.31.36.72.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Manille coinchée

Le comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise un concours de manille coinchée à la salle Coluche, rue de Paris. 8 € (7 € pour les adhérents).

► Renseignements au 06.65.52.98.86.

CULTURE

EXPOSITIONS

DU 4 AU 22 NOVEMBRE

Personnalités stéphanaises

Dans les domaines de la culture, du sport, de l'histoire… nombreuses sont les personnalités stéphanaises qui ont laissé une trace.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.17.33.

DU 7 AU 29 NOVEMBRE

Amour par l'Union des arts plastiques

Les artistes, par leurs œuvres créées sur ce thème, interrogent, peut-être font rêver. Vernissage vendredi 8 novembre à 18 h, ambiance musicale assurée par les élèves du conservatoire.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements auprès du centre au 02.35.02.76.90.

DU 7 AU 30 NOVEMBRE

Tous mes droits d'enfant

L'exposition permet de découvrir la Convention internationale des droits des enfants et propose un état des lieux de la situation actuelle des enfants dans le monde.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.83.66.

DU 8 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE

60 œuvres d'une collection

La collection d'art contemporain de la Ville est riche aujourd'hui de 500 œuvres : peintures, sculptures, sérigraphies… Soixante œuvres seront exposées ici.

► Le Rive Gauche. Exposition visible de 13 h à 17 h 30 du mardi au vendredi et les soirs de spectacle. Renseignements au 02.32.91.94.94.

DU 6 AU 21 DÉCEMBRE

Lego

Les Fous de Lego sont des passionnés qui exposent leurs réalisations.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02.35.02.76.90.

CINÉ-DÉBAT

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Niki de Saint Phalle, un rêve d'architecte

Ce film réalisé par Louise Faure et Anne Julien embrasse toute l'œuvre de l'artiste.

► 19 h 30, centre socioculturel Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements auprès du centre socioculturel Georges-Déziré au 02.35.02.76.90.

JAZZ CUBAIN

MERCREDI 13 NOVEMBRE

Roberto Fonseca

Salué comme LA nouvelle coqueluche du clavier cubain, Roberto Fonseca donne une suite actualisée aux amours du jazz et de la musique de son pays.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02.32.91.94.94.

THÉÂTRE

JEUDI 21 NOVEMBRE

Cheptel

Huit préadolescents de 12 ans réunis par Michel Schweizer, artiste pluridisciplinaire et éducateur, se livrent en toute liberté et interpellent directement les adultes spectateurs.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02.32.91.94.94.

DANSE

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Gravité - Ballet Preljocaj

Angelin Preljocaj, célèbre chorégraphe français, explore la gravité dans ce ballet éblouissant.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02.32.91.94.94.

DANSE ET CHANT A CAPPELLA

MARDI 19 NOVEMBRE

Initiales

Huit artistes de la compagnie Répète un peu pour voir croisent leurs univers personnels, nourris de chant lyrique, blues, chanson médiévale, danse contemporaine, théâtre gestuel, cirque.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Tél. : 02.32.91.94.94.

CONCERTS

MERCREDI 20 NOVEMBRE

Musique et chants

Concert de pièces vocales issues du répertoire sacré et extraits d'opéra baroque ainsi que des duos d'amour. Les élèves de hautbois, cor anglais, clarinette, piano et orchestres à cordes accompagneront les voix des élèves chanteurs.

► 19 h, église Saint-Étienne. Entrée gratuite. Renseignements au 02.35.02.76.89.

MARDI 26 NOVEMBRE

Cabaret folk

Éric Saunier, avec sa guitare et son accordéon, invite le public à partager une soirée de folk celtique et de chansons françaises. Pour accompagner cette soirée beaujolais nouveau, assiette de charcuterie et fromage seront de la partie.

► 19 h. Centre socioculturel Georges- Brassens. 7,50 €. Renseignements et réservations au 02.32.95.17.33.

VENDREDI 29 NOVEMBRE

Pôl'art sur scène

Pôl'art est le lieu de toutes les initiatives musicales, du projet à la réalisation. Un CD, Pôl'art 2019, sortira à l'occasion de ce concert.

► 20 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02.32.95.83.66.

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Café-concert : Les Lylith

Les Lylith, c'est un duo de reprises mêlant harmonies vocales, groove et féminité.

► 20 h 30, centre socioculturel Georges-Déziré (entrée par le bar associatif via la cour des Vaillons). Merci à chacun d'apporter des petites douceurs rapides à manger et faciles à partager. Renseignements et réservations au centre socioculturel au 02.35.02.76.90.

CABARET

VENDREDI 15 NOVEMBRE

Latché Swing

Une voix, deux guitares, une contrebasse, une clarinette et voilà les Latché Swing lâchés dans le vivant univers du jazz manouche. Spectacle accueilli dans le cadre du festival Chants d'Elles.

► 18 h 30, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires au 02.32.95.83.66.

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Les Biches Cocottes

A cappella ou accompagnées de leurs instruments, les Biches Cocottes revisitent les chansons maritimes de Bretagne, d'Irlande… Des compositions « maison » viennent agrémenter le tout. La chorale Voix de femmes assurera la première partie. Spectacle accueilli dans le cadre du festival Chants d'Elles.

► 20 h 30. Centre socioculturel Jean-Prévost. 7,50 €. Renseignements et réservations obligatoires au 02.32.95.83.66.

CIRQUE

DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE

Le Rêve d'Érica – Bivouac Compagnie

Merveilleux poème onirique, ce spectacle de cirque transporte le public dans un monde féerique de toute beauté, où il assiste au délicat passage à l'âge adulte de la jeune Érica.

► 16 h, Le Rive Gauche. Tél. : 02.32.91.94.94.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 20 NOVEMBRE

Zig, Zag, Zoug Concert

Ça swingue! Avec sa guitare et son sampler, Flavia Perez crée un joyeux spectacle interactif, où dynamisme et humour sont au rendez-vous. Spectacle accueilli dans le cadre du festival Chants d'Elles.

► 15 h, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires au 02.32.95.83.66.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Application Wakatoon

Cet atelier, destiné aux 6-10 ans et programmé dans le cadre des Assises de l'éducation (les 28 et 29 novembre), permettra de découvrir Wakatoon. Les enfants expérimenteront des techniques pour colorier des illustrations.

► 15 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Réservations dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.66.

MERCREDI 27 NOVEMBRE

Bébés lecteurs

Une invitation à venir lire et découvrir des histoires choisies pour les enfants de 0 à 4 ans.

► 10 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02.32.95.83.68.

Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

Venus d'ailleurs

DU 31 OCTOBRE AU 3 DÉCEMBRE

Seuls ou en famille, ils ont traversé la mer, les frontières, fuyant la guerre ou la misère. Les bibliothèques, le centre socioculturel Georges-Déziré et Le Rive Gauche proposent un mois de rencontres et de découvertes pour comprendre le long parcours des réfugiés et des exilés (lire p. 18 et 19).

• EXPOSITION | BD et immigration : un siècle d'histoires
Du 31 octobre au 28 novembre, bibliothèque Louis-Aragon.

• EXPOSITION | Cabanes rêvées ou le droit de poser ses valises.
Du 6 au 30 novembre, bibliothèque Elsa-Triolet.

• EXPOSITION | Halte aux préjugés sur les migrations
Du 6 au 30 novembre, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré.

• CINÉMA | Une girafe sous la pluie
Samedi 9 novembre, 14 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Réservations au 02.32.95.83.68.

• LIVRES, MUSIQUES, FILMS | SameDiscute spécial « Venus d'ailleurs »
Samedi 16 novembre, 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Gratuit.

• LECTURE-SPECTACLE JEUNE PUBLIC | Ainsi va la vie
Samedi 16 novembre, 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Réservations au 02.32.95.83.68.

• JEUNE PUBLIC | À la belle étoile
Samedi 16 novembre, 14 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Réservations au 02.32.95.83.68.

• RENCONTRE | Émilie de Turckheim
Jeudi 20 novembre, 18 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Réservations au 02.32.95.83.68.

• THÉÂTRE/DÉBAT | Le Chasseur de frontières
Samedi 23 novembre, 20 h, espace Georges-Déziré. Gratuit. Réservations au 02.35.02.76.90.

• LECTURE | Les écrivains aux côtés des migrants
Mardi 26 novembre, 19 h, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Réservations au 02.32.95.83.68.

• CINÉMA | La Cour de Babel
Jeudi 28 novembre, 18 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit. Réservations au 02.32.95.83.68.

• CONCERT THÉÂTRAL | Si loin si proche
Mardi 3 décembre, 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02.32.91.94.94.

Dessins de Claire Robert, extrait du *Petit guide de survie pour répondre aux migrations*, Ritimo, www.ritimo.org

SOLIDARITÉ

Migrants : halte aux préjugés

Victimes de fantasmes et de peurs, les migrants sont souvent accusés de tous les maux de notre société. En novembre, une exposition entend rétablir la vérité en démontant sept préjugés.

Les coulisses de l'info

Alors que les migrations existent depuis la nuit des temps, la figure du « migrant » est constamment utilisée comme bouc émissaire pour détourner l'attention des vrais problèmes (inégalités sociales, réchauffement climatique…) et lors de réformes de régression sociale. Cette exposition sur les préjugés autour des migrants est l'occasion idéale de voir une autre réalité étayée par des chiffres officiels.

Du 6 au 30 novembre, la bibliothèque de l'espace Georges-Déziré propose une exposition intitulée « Halte aux préjugés sur les migrants ». En partenariat avec CCFD-Terre solidaire, elle a été réalisée par Ritimo, réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable. Sept préjugés sur les migrants sont passés au crible des données chiffrées. Les chiffres présentés sont issus de rapports et de statistiques officielles comme l'Insee, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), le ministère de l'Intérieur.

Une « invasion » fantasmée

Avec 123 000 demandeurs d'asile en France en 2018, la France se targue d'être le pays européen qui accueille le plus de demandeurs d'asile. Selon Myriam Merlant, chargée de publications de Ritimo et co-autrice de cette exposition, c'est faux : « *Si on se reporte au chiffre brut, la France est au deuxième rang des pays européens. Mais cela n'a pas de sens de donner juste le chiffre brut. Si on rapporte ce chiffre à la population, soit 67 millions de Français, cela devient plus intéressant pour voir l'impact réel : 123 000 rapportés aux 67 millions de Français, c'est 0,18 % de la population française. Tous*

ces fantasmes, toutes ces peurs du réfugié qui nous "envahit", c'est 0,18 % de la population. »

Des frontières plus fermées que passoires

On a souvent entendu dire qu'il est facile de venir en France, laquelle aurait des « frontières passoires ». Ce préjugé est loin de la réalité : depuis trente ans, les lois et circulaires (qu'elles soient européennes et françaises) se succèdent pour durcir les conditions d'entrée. Ainsi, seulement un tiers des demandeurs d'asile obtiennent le statut de réfugiés. Tous ces obstacles à l'émigration légale contraignent les migrants à recourir aux filières clandestines très risquées pour leur vie. Depuis le début des années 2000, plus de 25 000 migrants sont morts essentiellement en mer Méditerranée. « *Ils sont communautaristes, ils ne sont pas intégrés* », est souvent une phrase prononcée pour désigner les migrants. Pour Myriam Merlant, c'est pourtant l'inverse : « *Avec les discriminations en termes de logement, d'embauche et d'accès aux droits fondamentaux, même si les migrants ont cette volonté de s'intégrer, le système français ne leur permet pas cette intégration.*

Les migrants sont discriminés

Ce n'est pas un problème d'intégration de la part des migrants ou des immigrés, c'est nous qui les discriminons. S'il y a un problème d'intégration, c'est bien à cause des discriminations qu'ils subissent. » Au passage, elle rappelle qu'être immigré en France, c'est avoir une « chance » sur deux d'être pauvre. Loin des idées reçues, cette exposition invite à poser un regard plus humaniste et plus étayé sur une question qui ne cesse de faire débat.

ANIMATIONS

« Venus d'ailleurs »

Du 31 octobre au 3 décembre, différentes rencontres et découvertes autour des réfugiés vont se déployer au sein des équipements culturels de la Ville.

Trois expositions dans les bibliothèques de la Ville, deux spectacles jeunesse, une lecture à voix haute, un SameDiscute spécial, une rencontre avec l'auteure Émilie de Turckheim, deux séances de cinéma, un concert théâtral au Rive Gauche, un théâtre-débat… Avec l'événement « Venus d'ailleurs », la question des réfugiés sera au cœur de douze rendez-vous.

Pour Catherine Dilosquet-Vong, directrice des bibliothèques municipales, ce mois spécial vise à donner « *un coup de projecteur sur les difficultés que rencontrent les migrants dans leur long et périlleux parcours* ».

Ces animations, programmées depuis plusieurs mois à Saint-Étienne-du-Rouvray, prennent une résonance toute particulière au lendemain du débat sur l'immigration organisé à l'Assemblée nationale le 7 octobre dernier et à l'aune du sort réservé aux Kurdes par le président turc (lire p. 7).

INFOS PRATIQUES Programme complet sur saintetiennedurouvray.fr (rubrique Agenda) ou dans le *DiversCité* n.°46.

Portrait

Revenir à l'anglaise

Quatre fois champion du monde, six fois de France et trois fois d'Europe, l'entraîneur du Ring stéphanais a eu un parcours hors norme qui a marqué l'histoire de la boxe anglaise.

PHOTO : J.-P. S.

Les jeunes s'échauffent dans la salle du Ring stéphanais. Petites foulées, rotations de l'épaule, à peine élancé, le groupe fait déjà bloc, concentré. « *L'ordre et la discipline mènent à la victoire* », assène Affif Djelti. Le champion du monde est détendu, dans son élément, entre ces cordes et ces sacs de frappe où, dans les années 2000, « *s'entraînaient quatorze pros du ring.* »

Méconnu en France – et à Rouen où il a débarqué à ses cinq ans depuis le port de Mostaganem en Algérie –, il reste hors de l'Hexagone une figure très respectée de la boxe professionnelle. Sa carrière aux titres pléthoriques est citée en exemple. Et pour cause, la vie du boxeur normand est digne d'un scénario à la Rocky Balboa. L'histoire du *loser* qui, de l'ombre à la lumière, devient le champion que personne n'attendait.

Tout commence à l'âge où Djelti, le quasi-quarantenaire, aurait dû raccrocher les gants, le corps et l'ego meurtris. Mais Affif le persévérant n'a rien lâché : « *Premier combat : perdu ; deuxième combat : perdu ; troisième combat : perdu ; quatrième combat… perdu.* » La liste des défaites, rétrospectivement, sonne comme un mantra : jamais, au grand jamais, tu n'abandonneras, semble-t-elle dire.

Violent et doux

Ce mantra, Affif nous l'avait égrené dans un bistro rouennais bondé, peu de jours auparavant. Sa voix sautillait, infatigable, sur le ring du brouhaha ambiant. Et puis, comme un uppercut venu de nulle part, le sexagénaire nous a sonné : « *Février 2000 : champion du monde ; juillet 2000 : champion du monde ; février 2001 : Champion du monde ; juillet 2001 : champion du monde* ». À cette litanie des victoires, celui qui fut le roi du ring à ses 41 ans, ajouta cette autre, digne d'un maréchal soviétique : « *Médaille d'argent de la jeunesse et des sports, médaille du fair-play, chevalier du mérite de la boxe, deux fois gants de bronze, chevalier de l'ordre national du mérite.* »

Pourtant nulle once de vanité dans les gants de Djelti. Ces titres, ces médailles, il en est fier. Qui ne le serait pas ? Mais celui que ses amis dépeignent comme « *violent sur le ring et doux comme un poussin à l'extérieur* » n'a jamais pris la grosse tête (« *Il fait le serpent mort et il pique !* », explique son ami Ramdane Serdjane, ancien double vainqueur de la coupe de France et champion d'Algérie). Un peu amer, parfois, de n'avoir pas de salle portant son nom à la Grand-Mare, à Rouen, où il a grandi, il reste attaché à son rôle de passeur de boxe. Surtout auprès des jeunes. Ces jeunes stéphanais·es à qui il ne cesse de répéter, tel un autre mantra : « *Ne cherche pas à détruire, si tu veux gagner, construis ta victoire.* » ■